

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 17 décembre 2020

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGÉAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Sophie JOISSAINS - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL.

Était absent et représenté Monsieur :

Gérard BRAMOULLÉ représenté par Sophie JOISSAINS.

Étaient absentes et excusées Mesdames :

Emmanuelle CHARAFE - Maryse JOISSAINS MASINI.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA 036-8912/20/BM

■ Renouvellement de l'adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique et paiement de la cotisation 2021 MET 20/17195/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de la définition des politiques d'aménagement et de développement, la Métropole s'est dotée d'un système d'information géographique (SIG).

A ce titre, il est nécessaire qu'elle soit présente dans les différentes associations regroupant les collectivités publiques du territoire français.

L'Association Française pour l'Information Géographique, (AFIGEO) créée en 1986, a pour objectif de concourir au développement du secteur de l'Information Géographique.

Formidables outils de connaissance et de gestion, les technologies de l'Information Géographique sont porteuses de développement pour les territoires et les structures qui les administrent.

Les outils de l'Information Géographique améliorent la qualité de services de domaines très divers : urbanisme, aménagement du territoire, gestion des risques, logistique, transport, gestion de flotte, santé...

Aussi, compte tenu de l'objet de l'Association Française pour l'Information Géographique, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé d'adhérer à cette association par délibération n°HN 012-040/16/CM du Conseil de la Métropole du 07 avril 2016 et de renouveler son adhésion pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 par délibérations du Bureau de la Métropole n°FAG 025-1633/17/BM du 30 mars 2017,

Signé le 17 Décembre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020

n°FAG 005-3406/18/BM du 15 février 2018 et FAG 008-4712/18/BM et FAG 008-4712/18/BM du 13 décembre 2018 et 053-7216/19/BM du 19 décembre 2019.

Afin de bénéficier des travaux et conclusions d'une communauté de pratiques qui œuvre pour le développement et l'usage de l'information géographique à l'échelle des territoires, il est proposé que la Métropole Aix-Marseille-Provence continue à être membre de l'Association Française pour l'Information Géographique au titre de l'année 2021.

Aussi le présent rapport propose l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à cette association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 012-040/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 portant adhésion à l'Association AFIGEO ;
- La délibération n°FAG 053-7216/19/BM de Bureau de la Métropole du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'afin de pouvoir continuer à bénéficier des travaux et conclusions d'une communauté de pratiques qui œuvre pour le développement et l'usage de l'information géographique à l'échelle des territoires, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite renouveler son adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique au titre de l'année 2021 ;

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés le renouvellement de l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) et le paiement de la cotisation 2021 d'un montant de 1620 euros.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 : Fonction 020 - Nature 6281

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Culture, Innovation numérique

Daniel GAGNON